



ISSN 2105-116X - © Insee 2011

7 juin 2011 - N° 11

Le profil des créateurs d'entreprises en Bretagne

En 2006, 10 700 entreprises ont été créées en Bretagne. Le créateur type, dans la région comme en France, est un homme, plutôt jeune et pas forcément diplômé. Assurer son propre emploi est l'objectif de deux tiers des créateurs. Le désir d'indépendance et le goût d'entreprendre sont les principales motivations. Le secteur de la construction attire le quart des créateurs. Les deux tiers des entreprises créées en 2006 survivent en 2009. Leur longévité est à hauteur des moyens financiers engagés.

En 2006, les créateurs d'entreprises en Bretagne sont relativement jeunes. Les trois quarts ont moins de 45 ans. La tranche d'âge 25-45 ans est même mieux représentée qu'au niveau national. Les nouveaux entrepreneurs sont majoritairement masculins : sept créateurs sur dix sont des hommes, taux comparable au niveau national. Les créateurs d'entreprises ne sont pas particulièrement diplômés : si plus du tiers est titulaire d'un diplôme du supérieur, près de la moitié n'ont pas le niveau bac, un tiers possédant un CAP ou un BEP.

La création déterminée par l'origine du créateur

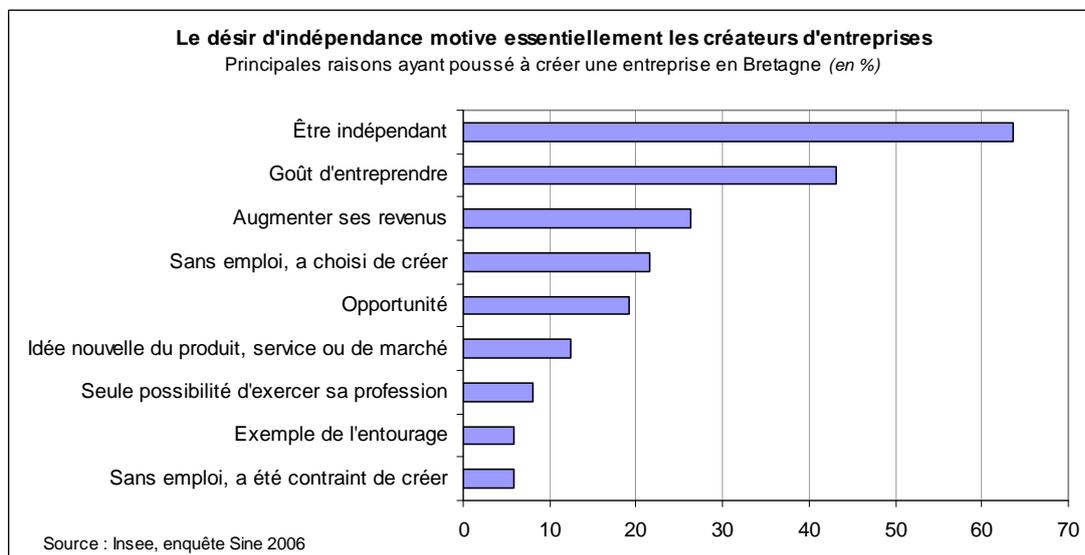
Plus de la moitié des créateurs exercent le même métier qu'auparavant. Parmi eux, la moitié ont plus de 10 ans d'expérience dans ce métier. Seulement un créateur sur six est ouvrier, plus d'un tiers est employé.

Les créateurs sont très majoritairement bretons. En effet, moins d'un créateur d'entreprise sur sept en Bretagne arrive d'une autre région. Seulement 6 % sont étrangers, soit moitié moins qu'au plan national.

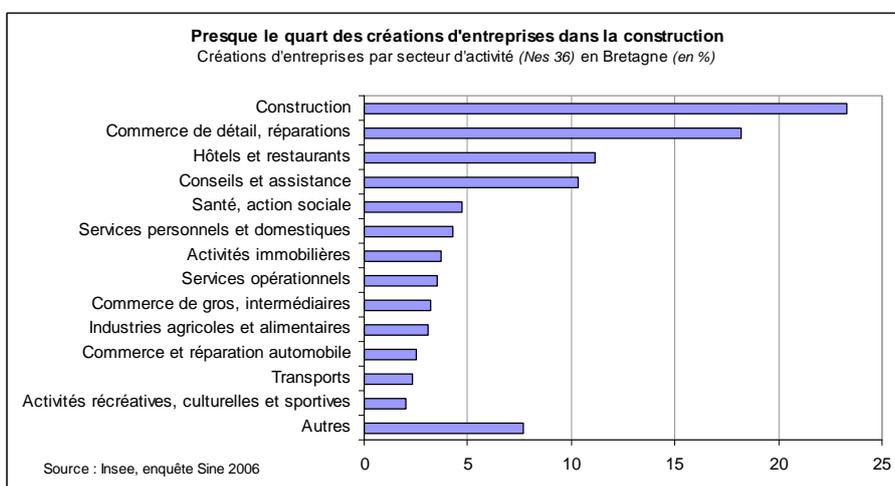
Plus de quatre entreprises créées sur cinq sont réellement nouvelles. Les reprises résultent principalement du rachat d'une entreprise à un tiers. Une part minime des créateurs bénéficie d'un héritage ou d'une donation. Le rachat de l'entreprise du dernier employeur est aussi marginale, tout comme la prise en location gérance.

Être indépendant et créer son propre emploi

Comme au niveau national, 60 % des nouveaux entrepreneurs déclarent en 2006 avoir créé leur affaire pour assurer leur propre emploi. De fait, 40 % des entreprises sont créées par des chômeurs. 12 % des créateurs étaient allocataires de minima sociaux : Allocation de Solidarité Spécifique (ASS) et Revenu Minimum d'Insertion (RMI).



Pour les deux tiers des créateurs, la principale motivation est le souhait d'indépendance. Le goût d'entreprendre vient ensuite, mais loin devant la perspective d'augmenter ses revenus. Plus de 20 % des créateurs se sont déclarés sans emploi et avoir choisi de créer leur propre entreprise. L'opportunité de créer est mentionnée par près de 20 % des créateurs. 12 % avance une idée nouvelle de produit, de service ou de marché. En revanche, l'exemple de l'entourage n'est spontanément cité que par 6 % des créateurs.



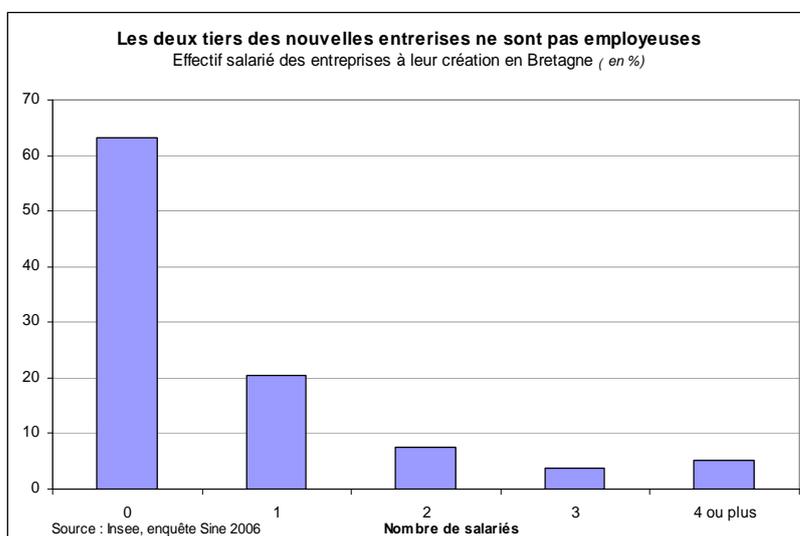
L'environnement social du créateur est pourtant primordial. Alors que près des trois quarts des créateurs n'ont aucune expérience dans la création, être entouré d'autres entrepreneurs est un facteur favorable pour devenir soi-même chef d'entreprise : 70 % des nouveaux entrepreneurs déclarent ainsi avoir un proche lui-même chef d'entreprise.

Deux tiers des entreprises se créent sans salariés

La majorité des créateurs d'entreprises limitent donc pour l'instant leur ambition à assurer leur propre emploi. Ainsi, près des deux tiers des entreprises n'ont aucun salarié à leur création et ne fournissent donc un emploi qu'à leur créateur. 20 % n'emploient qu'un seul salarié, 7 % deux salariés et 4 % trois salariés ; seulement 5 % des entreprises emploient à leur démarrage 4 salariés ou plus.

Le secteur d'activité le plus prisé par le créateur d'entreprise est la construction (23 %), devant le commerce de détail et la réparation (18 %), l'hôtellerie-restauration (12 %) et le conseil et assistance (11 %). Les autres secteurs comptent chacun moins de 5 % des créations.

Les moyens investis dans l'entreprise sont en général modestes. Un quart des créateurs dispose au départ de moins de 4 000 euros de capital. Seulement un sur six investit plus de 80 000 euros dans l'entreprise. On observe ainsi une très grande dispersion des moyens financiers engagés.



Entreprises créées en 2006 : plus de 2 sur 3 sont toujours actives en 2009

Globalement, les deux tiers des nouvelles entreprises créées en 2006 sont toujours actives trois ans plus tard. La pérennité de ces nouvelles entreprises est étroitement liée aux secteurs d'activité dans lesquels elles se déploient. La plus grande longévité s'observe dans les domaines de l'enseignement, la santé et l'action sociale ainsi que dans les activités financières et d'assurances. Ce sont les entreprises de ce dernier secteur qui requièrent le plus de moyens financiers au moment de leur création. Les entreprises des activités spécialisées, scientifiques et techniques, ainsi que de l'information et la communication arrivent plus souvent à leur 3^e anniversaire. D'une manière générale, plus le créateur investit initialement, plus l'entreprise est pérenne. En revanche, les entreprises les plus fragiles appartiennent au secteur immobilier. Les industries manufacturières et le commerce se situent également un peu en dessous de la moyenne.

■ Jacques Le Corre

Pour en savoir plus

[L'auto-entrepreneuriat permet le maintien des créations d'entreprises à un niveau élevé](#) / Jacques Le Corre ; Insee Bretagne. - dans *Octant Info* ; n° 12 (2011, juin).- 2 p.

[Les auto-entrepreneurs stimulent les créations d'entreprise en 2009](#) / Jacques Le Corre ; Insee Bretagne. - dans *Octant Analyse* ; n° 8 (2010, oct.)- 4 p.

[La création d'entreprise en 2009 dopée par les auto-entrepreneurs](#) / Claire Hagège, Clotilde Masson. - Dans : *Insee première* ; n° 1277 (2010, janv.) - 4 p.

INSEE Bretagne

36, place du Colombier - CS 94439
35044 RENNES Cedex

Directeur de la Publication :

Michel Guillemet

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)

Adresse Internet : <http://www.insee.fr>